



Les horaires des déchèteries de Bièvre Isère

À partir du lundi 30 mars 2026, les déchèteries intercommunales à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, La Côte Saint-André et Saint-Jean de Bournay passent à l'heure d'été, avec des ouvertures prolongées jusqu'à 18 heures.

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

- Lundi : 14h – 18h (17h en hiver)
- Du mardi au samedi : 9h – 12 h et 14h – 18h (17h en hiver)

Chemin des Charpillattes, 38260 La Côte Saint-André

SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS

- Lundi : 14h – 18h (17h en hiver)
- Du mercredi au samedi : 9h – 12 h et 14h – 18h (17h en hiver)

Route de la Frette, 38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs

SAINT-JEAN DE BOURNAY

- Lundi : 14h – 18h (17h en hiver)
- Du mardi au samedi : 9h – 12 h et 14h – 18h (17h en hiver)

Reposu, 38440 Saint-Jean de Bournay

PORTE DES BONNEVAUX (NANTOIN)

- Lundi 9h – 12h
- Mercredi et samedi : 9h – 12 h et 14h – 17h
- Vendredi : 14 h – 17h

Route du Moulin, 38260 Porte-des-Bonnevaux

VIRIVILLE

- Lundi : 9h – 12h et 14h – 16h
- Mardi : 14h – 17h
- Mercredi : 9h – 12h
- Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Samedi : 14h – 17h

Route de Marcilloles, 38980 Viriville

ROYBON

- Mercredi : 14h – 17h
- Samedi : 9h – 12h

Route de Montfalcon, 38940 Roybon